

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 7 avril 2015 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents le maire suppléant Monsieur Marc Beaulé, les conseillères Marie-Claire Thivierge et Marie Poissant-Manning et les conseillers Jean-Marc de Raeve et Luc Beaulé.

Le maire Fernand Roy s'en est excusé.
Le conseiller Germain Grenier est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2015-04-088

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté tel que présenté:

**MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

DATE : Le mardi 7 avril 2015
HEURE : 19 h
ENDROIT : Édifice municipal

1.0 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015

3.0 Suivi de la dernière séance

3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- Hydro-Québec : période d'émondage
- La Grande Cueillette des mots : création d'une lanterne
- Souper des bénévoles
- Taxes 2013 et 2014

4.0 Période de questions (5 minutes max.)

5.0 Correspondance

6.0 Administration générale

- 6.1 Présentation des états financiers
 - 1) Dépôt
 - 2) Facture de Raymond Chabot
- 6.2 Avril mois de la Jonquille
- 6.3 Adoption règlement numéro 2015-03 sur la rémunération des élus
- 6.4 Dépôt de l'analyse budgétaire trimestriel
- 6.5 Achat de la suite Microsoft Office 2013 : Misim informatique
- 6.6 Bottin du Granit publicité Municipalité et camping

7.0 Sécurité publique

8.0 Transport

- 8.1 Offre de service WSP Olivier Bourque : réfection du rang des Grenier et chemin du Lac
- 8.2 Balayage des rues : *Les entreprises Classique service*

9.0 Hygiène du milieu

10.0 Santé et bien-être

11.0 Aménagement, urbanisme et développement

- 11.1 Inspecteur en bâtiment et environnement
 - 1) Adhésion COMBEQ 2015
 - 2) Formation *Prélèvement des eaux et leur protection* COMBEQ : Drummondville 28 avril
 - 3) Formation *Éclairage extérieur et environnement nocturne* : 7 mai Astrolab
- 11.2 Suivi de la caractérisation des bandes riveraines des lacs, ainsi que des cours d'eau du territoire par la MRC du Granit
- 11.3 Promotion du programme d'attraction dans *La Tribune*
- 11.4 Demandes de renseignements de professionnels

12.0 Loisirs et culture

- 12.1 Contrat de service Acampa saison 2015 camping
- 12.2 OTJ saison 2015 horaire et tarif
- 12.3 Conseil sport loisirs de l'Estrie : membership
- 12.4 Grand prix du cycliste de Beauce : autorisation de passage
- 12.5 Bouge pour la Croix-Rouge
- 12.6 Édifice maillot mûr extérieur côté droit : mandat firme WSP Marc-André Labbé (ingénieur)
- 12.7 Dépôt des activités : patinoire saison 2014-2015
- 12.8 Résolutions d'appui de la Municipalité à l'ATCP demandes de subventions : Fonds de développement culturel de la MRC du Granit et Fonds de développement éolien

13.0 Comptes à payer

14.0 Dépenses récurrentes

15.0 Varia

16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Mme Marie Poissant Manning
Loisirs, culture et politique familiale (jeunes familles et Vieillir actif et en santé)
Comités : Sécurité, Québec en forme et Comité culturel

Conseiller # 2 M. Germain Grenier
Schéma de couverture des risques en sécurité incendie, sécurité civile
Comité : Trans-Autonomie, Plan des mesures d'urgence et Patinoire

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Bibliothèque, politique familiale (jeunes familles et Vieillir actif et en santé)
Comité : Piopolis fête l'hiver

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve
Environnement et urbanisme
Comités : APLM (Association pour la protection du lac Mégantic) et CQEP (Comité qualité environnement de Piopolis), COBARIC (Comité du bassin versant de la rivière Chaudière), CCU (Comité consultatif d'urbanisme) et Marina

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé
Bâtiments et équipements, vie communautaire
Comité : Semaine du bénévolat

Conseiller # 6 : M. Marc Beaulé
Administration générale, promotion et développement économique, information et service de proximité.
Comités : Camping et Comité de la Politique de la famille et des aînés

Maire : M. Fernand Roy
Voirie et urbanisme
Comités : Conseil des maires, CCU (Comité consultatif d'urbanisme), CDLP (Comité de développement local de Piopolis) et comité de voirie

17.0 Période de questions (30 minutes max.)

18.0 Levée de la séance

2015-04-089

2.0 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyée par le conseiller Marie Poissant-Manning
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 2 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 Suivi de la dernière séance

3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- Hydro-Québec : période d'émondage
- La Grande Cueillette des mots : création d'une lanterne
- Souper des bénévoles

- Taxes 2013 et 2014

Le conseiller Germain Grenier prend son siège.

2015-04-090

3.2 Ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier
Et résolu,

D'AJOURNER la séance environ 5 minutes, le temps de discuter d'un sujet avec la directrice générale et secrétaire-trésorière; il est 19h06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRISE DE LA SÉANCE, IL EST 19H11. TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL SONT PRÉSENTS.

4.0 Période de questions (5 minutes max.)

- Procès-verbal site internet de la Municipalité

5.0 Correspondance

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de mars 2015 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

6.0 Administration générale

6.1 Présentation des états financiers

2015-04-091

1) Dépôt

ATTENDU QUE la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton et la directrice générale et secrétaire-trésorière ont monté et vérifié les états et rapports financiers de la Municipalité de Piopolis pour l'année 2014 ;

ATTENDU QUE ces documents ont été présentés et discutés à l'atelier de travail du 30 mars 2015 ;

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE le rapport financier préparé et vérifié pour l'année 2014 soit accepté et approuvé tel que présenté.

QU'une copie de ce document soit transmise au MAMROT conformément aux exigences du code municipal en cette matière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-092

2) Facture de Raymond Chabot

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

DE payer la facture d'honoraires professionnels pour la mission d'audit 2014 de la firme Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 8000.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-093

6.2 Avril mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la Jonquille.

QUE le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-094

6.3 Adoption règlement numéro 2015-03 sur la rémunération des élus

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-03 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

ATTENDU QUE suivant la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c T-11.001), le Conseil de la Municipalité, par règlement, peut fixer la rémunération de son maire et de ses conseillers;

ATTENDU QU'il est nécessaire de remplacer les règlements antérieurs pour établir la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil pour l'année 2015;

ATTENDU QU'il est inclus à ce règlement, une rémunération additionnelle à l'égard de certaines fonctions pour les membres du conseil;

ATTENDU QU'un avis de motion et de présentation du projet de règlement a dûment été donné par le conseiller Marc Beaulé à la séance du conseil tenue le 12 janvier 2015;

ATTENDU QUE l'avis public prévu à cet effet à la loi a été publié le 13 janvier 2015, le tout conformément aux articles 8 et 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE le règlement suivant portant le numéro 2015-03 soit adopté, Monsieur le Maire ayant exprimé un vote favorable à son adoption.

ARTICLE 1 - PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 - RÉMUNÉRATION DE BASE

La rémunération annuelle de base du maire de la Municipalité de Piopolis pour l'année 2015 est fixée à **5 305 \$** et celle de chaque conseiller à **1 768 \$**.

Le maire suppléant reçoit une somme additionnelle de 60 \$ pour chaque mois d'exercice de ses fonctions.

ARTICLE 3 - ALLOCATION DE DÉPENSES

Chaque membre du conseil recevra une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de sa rémunération décrétée selon l'article 2 du présent règlement et conformément à l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes à la fonction que le membre ne se fait pas rembourser conformément au chapitre III de cette même loi.

ARTICLE 4 - RÉTROACTIVITÉ

Conformément à la loi, les dispositions de l'article 5 ont effet à compter de l'exercice financier 2015 et les autres dispositions du présent règlement rétroagissent à compter du 1^{er} janvier 2015.

ARTICLE 5 - DÉPENSES

Les membres du Conseil peuvent réclamer le remboursement de certaines dépenses occasionnées par l'exercice de leurs fonctions ou pour la participation à certaines réunions selon les maximums suivants :

Kilométrage : 0,46 \$ du kilomètre

Repas : petit déjeuner : 15 \$
 dîner : 20 \$
 souper : 40 \$

Hébergement : selon le montant réel pour une chambre standard en occupation simple.

ARTICLE 6 - ABROGATION

Le présent règlement abroge à toutes fins que de droit, tous les règlements antérieurs adoptés à l'égard de la rémunération des élus.

ARTICLE 7 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Piopolis, ce 7 avril 2015

Marc Beulé, maire suppléant

Karine Bonneau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Adoption par résolution du projet de règlement :	12 janvier 2015
Avis de motion :	12 janvier 2015
Avis public d'affichage:	10 mars 2015
Adoption :	7 avril 2015
Entrée en vigueur :	Conformément à la loi

6.4 Dépôt de l'analyse budgétaire trimestriel

Le rapport trimestriel de l'analyse budgétaire a été déposé au Conseil.

2015-04-095

6.5 Achat de la suite Microsoft Office 2013 : Misim informatique

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Germain Grenier
Et résolu,

D'acheter la suite Microsoft Office 2013 pour les postes informatiques de la directrice générale et secrétaire-trésorière, de l'adjointe administrative et du maire au coût de 270\$ tel l'offre datée du 2 avril 2015 de *MiSim informatique* pour un montant de 810.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-096

6.6 Bottin du Granit publicité Municipalité et camping

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par le conseiller Germain Grenier
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis opte pour l'exemple # 2 de l'offre datée du 26 mars 2015 de « Le Bottin du Granit » pour l'entête de la section du bottin téléphonique réservée à notre municipalité à un coût de 250.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 Sécurité publique

Aucun sujet traité.

8.0 Transport

2015-04-097

8.1 Offre de service WSP Olivier Bourque : réfection du rang des Grenier et chemin du Lac

ATTENDU QUE le projet de réfection du rang des Grenier est admissible à la TECQ 2014-2018;

ATTENDU QUE le dossier a été présenté à la firme WSP plus spécifiquement Olivier Bourque ingénieur le dossier et il a manifesté le désir d'y travailler;

ATTENDU QUE les frais de gestion de projet ne dépassent pas 25 000 \$;

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE le maire monsieur Fernand Roy et la directrice générale madame Karine Bonneau soient autorisés à mandater la firme WSP à titre de chargé de projet et à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

QUE le montant de la facture ne dépasse pas 3575\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-098

8.2 Balayage des rues : *Les entreprises Classique service*

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

D'accepter l'offre de service au montant de 390.00\$ de *Les entreprises Classique service* pour le balayage des rues de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0 Hygiène du milieu

Aucun sujet traité.

10.0 Santé et bien-être

Aucun sujet traité.

11.0 Aménagement, urbanisme et développement

11.1 Inspecteur en bâtiment et environnement

2015-04-099

1) Adhésion COMBEQ 2015

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE le Conseil accepte de défrayer le coût d'inscription de l'inspecteur en bâtiment et environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-100

2) Formation *Prélèvement des eaux et leur protection* COMBEQ :
Drummondville 28 avril

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement à participer à la formation offerte par la COMBEQ à Drummondville le 28 avril prochain sur le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) et que la Municipalité paie le coût d'inscription au montant de 270.00\$ plus taxes, les frais de déplacement et de repas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-101

3) Formation *Éclairage extérieur et environnement nocturne* : 7 mai
Astrolab

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement et la directrice générale à participer à la *formation éclairage extérieur et environnement nocturne* à la réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic le 7 mai prochain et que le Municipalité paie le coût d'inscription au montant de 120.00\$ plus taxes et les frais de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-102

11.2 *Suivi de la caractérisation des bandes riveraines des lacs, ainsi que des cours d'eau du territoire par la MRC du Granit*

ATTENDU QUE le projet de caractérisation mené par la MRC du Granit depuis maintenant 3 années consécutives a permis de se doter d'un portrait intéressant de la situation de nos cours d'eau et de nos bandes riveraines;

ATTENDU QUE le projet a rapporté un grand nombre de cas problématiques méritant une intervention, un suivi ou une application règlementaire;

ATTENDU QUE la caractérisation des bandes riveraines des plans d'eau du territoire (17 plans d'eau, touchant 9 municipalités) s'est terminée en 2014 avec quelques 2035 visites réalisées;

ATTENDU QUE pour la saison 2015, il a été convenu de ne pas poursuivre la caractérisation des cours d'eau, mais de plutôt commencer à traiter les cas problématiques répertoriés à ce jour, ce qui nécessite toujours des visites sur le terrain;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a choisi de se doter d'une inspectrice adjointe en environnement pour aider les inspecteurs municipaux dans leur travail quotidien d'application du règlement sur la protection des plans d'eau (RCI 2008-14);

ATTENDU QUE Mme Catherine Mercier, diplômée d'une maîtrise en environnement et stagiaire à la MRC du Granit en 2014, a été retenue pour occuper ce poste;

ATTENDU QU'il a été convenu que le travail de cette inspectrice soit effectué en tout respect des orientations des municipalités en matière de protection des cours d'eau;

ATTENDU QUE Rémi Morin, responsable à l'environnement à la MRC du Granit sera responsable de la supervision de cette personne en concertation avec les inspecteurs municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis souhaite recevoir ce soutien de la part de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE Rémi Morin est aussi régulièrement appelé à se rendre sur le terrain pour conseiller et aider les inspecteurs en environnement des municipalités dans l'application des règles de gestions des cours d'eau;

ATTENDU QUE la nomination de M. Morin et de l'inspectrice adjointe en tant qu'inspecteurs (trices) adjoints (es) de la Municipalité est nécessaire pour que ces derniers soient revêtus du droit de visite leur donnant un accès légal aux propriétés privées pour faire leur travail le tout conformément aux dispositions de l'article 3.6 du RCI 2008-14 et autres Loi et règlements en cette matière;

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

D'appuyer le suivi de la caractérisation des cours d'eau et des bandes riveraines de la MRC du Granit

DE nommer à titre d'inspecteurs (trice) adjoints (es) de la Municipalité de Piopolis, l'inspecteur (trice) adjoints (es) en environnement de la MRC du Granit et le responsable à l'environnement de la MRC du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-103

11.3 Promotion du programme d'attraction dans *La Tribune*

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE les membres du Conseil acceptent la dépense pour deux (2) publicités dans le journal *La Tribune* sur le programme d'attraction de la Municipalité d'une demie page en couleur dans pour un montant ne dépassant pas 530.00 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit affectée au poste 02-629-00-340 : Programme attraction publicité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-104

11.4 Demandes de renseignements de professionnels

ATTENDU QUE plusieurs professionnels (notaires, avocats, institution bancaire, agents immobiliers, arpenteurs-géomètres, etc.) demandent des renseignements sur des dossiers de particuliers au personnel administratif de la Municipalité;

ATTENDU QUE pour répondre à ces demandes cela peut prendre au moins 15 minutes de travail de recherche;

Il est proposé par le conseiller Germain Grenier,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE la Municipalité charge un montant de 10.00\$ pour toutes informations demandées par les dits professionnels;

QU'il n'y est aucune charge, sauf les frais d'impression de documents, pour les citoyens de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 Loisirs et culture

2015-04-105

12.1 Contrat de service Acampa saison 2015 camping

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de services 2015 avec Dessimo Studio Inc pour la fourniture de services de soutien pour l'exploitation conforme, adéquate et continue du logiciel de réservation pour le camping Acampa d'un montant de 680.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-106

12.2 OTJ saison 2015 horaire et tarif

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

QUE la saison 2015 du service d'animation estival se tiendra du 22 juin au 14 août avec fermeture une des deux semaines des vacances de la construction, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et quelques vendredi avant-midi.

QUE le coût par enfant pour la saison est de 80.00\$ pour les résidents de Piopolis et de 100.00\$ pour les non-résidents et qu'il n'y a plus de prix à la journée.

QUE le nombre maximum d'enfants par jour est fixé à 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-107

12.3 Conseil sport loisirs de l'Estrie : membership

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

Que la Municipalité de Piopolis renouvelle son membership au Conseil sport et loisirs de l'Estrie pour un montant de 70 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-108

12.4 Grand prix du cycliste de Beauce : autorisation de passage

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Germain Grenier
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis autorise l'organisation du TOUR DE BEAUCE à circuler sur le territoire de la Municipalité lors de l'étape Lac-Mégantic/ Mont-Mégantic le 11 juin prochain et lors du Granfondo de Lac-Mégantic le 20 septembre prochain.

QUE la Municipalité de Piopolis informe la direction régionale du ministère des Transports qu'elle n'a pas d'objection à la tenue de cette activité de masse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.5 Bouge pour la Croix-Rouge

Monsieur le maire suppléant informe les membres du Conseil que l'activité *Bouge pour la Croix-Rouge* ne se produira pas à Piopolis.

2015-04-109

12.6 Édifice maillot mûr extérieur côté droit : mandat firme WSP Marc-André Labbé (ingénieur)

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé en décembre 2014 à l'achat du bâtiment anciennement nommé Confection Maillot;

ATTENDU QU'un problème d'infiltration d'eau faisant que le mur extérieur côté droit au rez-de-chaussée du bâtiment est en train de s'affaisser a été détecté;

ATTENDU QUE ce dit mur est un mur de soutien et est structural pour le bâtiment;

ATTENDU QUE pour permettre des travaux de réparation, les recommandations d'un ingénieur en structure de bâtiment est nécessaire;

Il est proposé par le conseiller Luc Beulé,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE la Municipalité donne le mandat à la firme WSP plus spécifiquement à Monsieur Marc-André Labbé pour faire les plans et devis pour la démolition, la reconstruction et le renforcement du dit mur dans le but de pouvoir aller en appel de soumissions;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autoriser à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation des travaux;

QUE le mandat de la firme WSP soit d'un montant ne dépassant pas 2250.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.7 Dépôt des activités : patinoire saison 2014-2015

Le conseiller Germain Grenier fait la demande que ce point soit remis dans le rapport des comités.

12.8 Résolutions d'appui de la Municipalité à l'ATCP demandes de subventions : Fonds de développement culturel de la MRC du Granit et Fonds de développement éolien

2015-04-110

1) Fonds de développement culturel de la MRC du Granit

ATTENDU QUE suite au décès de Monsieur Laurier Gauthier en janvier 2014, artiste d'art populaire citoyen et natif de Piopolis, les héritiers ont sollicité la collaboration de la Municipalité de Piopolis afin de conserver l'œuvre dans son milieu;

ATTENDU QUE le maintien des services de proximité est une priorité pour les petites municipalités et que le développement des attraits touristiques pouvant augmenter le tourisme semble être la solution;

ATTENDU QU'un Organisme sans but lucratif légalement constituée portant le nom d'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) ayant comme mission de promouvoir la culture et le tourisme à Piopolis et dans la MRC du Granit a été créée pour le projet de mise en valeur de la collection Laurier-Gauthier;

ATTENDU QUE l'ATCP souhaite faire une demande au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit pour son projet de mise en valeur de la collection des œuvres d'art populaire de Monsieur Laurier Gauthier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis donne son appui à la demande au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit de l'ATCP pour son projet de mise en valeur de la collection Laurier-Gauthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-111

2) Fonds de développement des éoliens

ATTENDU QUE suite au décès de Monsieur Laurier Gauthier en janvier 2014, artiste d'art populaire citoyen et natif de Piopolis, les héritiers ont sollicité la collaboration de la Municipalité de Piopolis afin de conserver l'œuvre dans son milieu;

ATTENDU QUE le maintien des services de proximité est une priorité pour les petites municipalités et que le développement des attraits touristiques pouvant augmenter le tourisme semble être la solution;

ATTENDU QU'une Organisme sans but lucratif légalement constituée portant le nom d'Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP) ayant comme mission de promouvoir la culture et le tourisme à Piopolis et dans la MRC du Granit a été créée pour le projet de mise en valeur de la collection Laurier-Gauthier;

ATTENDU QUE l'ATCP souhaite faire une demande au Fonds de développement des parcs éoliens pour son projet de mise en valeur de la collection des œuvres d'art populaire de Monsieur Laurier Gauthier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis donne son appui à la demande au Fonds de développement des parcs éoliens de l'ATCP pour son projet de mise en valeur de la collection Laurier-Gauthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-112

13.0 Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par la conseillère Marie Poissant-Manning
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0 Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes au cours du mois de mars 2015 est déposée aux membres du Conseil.

15.0 Varia

16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1 Mme Marie Poissant-Manning
Participation à plusieurs rencontres : le 20 mars à ISOfamille, le 31 mars au Logement social et au programme pour le développement de l'agriculture (PDZA), le 12 mars à la conférence de presse sur la semaine intergénérationnelle et le 28 mars à la formation à Lambton.
Plusieurs écrits pour le journal les Échos de Piopolis.
Information : concert d'Isabelle Boulay du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis est complet.

Conseiller # 2 M. Germain Grenier
Patinoire : année record, plus de 500 patineurs et 350 heures d'ouverture.

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Informations : le dimanche 19 avril la bibliothèque sera ouverte puisqu'il y a l'Heure du conte et il aura une activité animée le 27 avril à 13h30 au bureau municipal : Aféas.

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raève
COBARIC : participation à une rencontre le 4 février concernant les études sur la rivière Arnold et le 4 mars sur des suggestions d'amélioration.

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé
Participation à une formation à Lambton le 28 mars.
Préparation des invitations pour le souper des bénévoles du 18 avril.

Conseiller # 6 :(maire suppléant) M. Marc Beaulé
Participation à plusieurs rencontres : firme WSP (ingénieurs), Bouge pour la Croix-Rouge, logement social, programme de développement pour l'agriculture (PDZA) et Ordinatech pour l'évaluation du système informatique de la Municipalité.
Couverture cellulaire : envoi document sur l'achalandage de la Municipalité.
Production des Échos de Piopolis.
Tenue à jour du site internet de la Municipalité.
Contact avec Jean Paré (attaché de presse de Christian Paradis) pour des subventions pour des travaux de réparation au quai municipal.

Maire : M. Fernand Roy
Absent.

17.0 Période de questions (30 minutes max.)

M. le maire suppléant répond aux questions du public sur :

- Jonquilles à Piopolis
- Publicité dans la Tribune
- Cœurs villageois
- Réfection chemin Beaulé
- Décès de Mme Ida Grenier

- Carte de prompt rétablissement M. le maire

17.1 Démission du conseiller #2 Germain Grenier

Monsieur le Maire suppléant présente l'avis de démission du conseiller Germain Grenier qui prendra effet le 1^{er} mai prochain. Un processus électoral sera donc mis en branle pour combler le poste.

2015-04-113

18.0 Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,

QUE la séance soit levée ; il est 20 h 20.

Karine Bonneau, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Marc Beaulé, maire suppléant